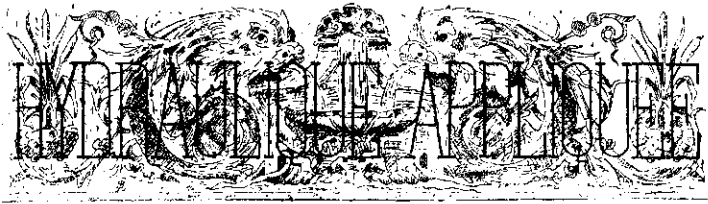


# LA CONSTRUCTION LYONNAISE

Journal bi-mensuel

ARCHITECTURE — GÉNIE CIVIL — TRAVAUX PUBLICS



## ÉCOULEMENT DES LIQUIDES DANS LES CANAUX DÉCOUVERTS

*Jaugeage des canaux et cours d'eau.* — Le volume d'eau débité par un canal ou un cours d'eau quelconque dépend évidemment de deux éléments : la section d'écoulement et la vitesse moyenne.

Pour la section, on déterminera le profil transversal du canal aux deux extrémités et au milieu du parcours choisi, on calculera les surfaces de ces trois sections et leur moyenne qui sera prise pour la section d'écoulement.

La mesure de la vitesse peut se faire par divers procédés soit par des flotteurs, par le moulinet de Woltman ou les tubes de Pitot et de Darcy.

Les flotteurs sont constitués par des rondelles de bois de 0<sup>m</sup>05 de diamètre et de 0<sup>m</sup>005 d'épaisseur environ, ces rondelles sont lestées par un clou de fer, planté sur la face inférieure du flotteur de telle sorte que la face supérieure de celui-ci affleure la surface de l'eau. Ces coursiers sont abandonnés au fil de l'eau, dans l'axe du courant, par l'un des opérateurs monté sur une barque à quelques mètres au-dessus de la section d'amont; deux observateurs munis de montres à secondes bien concordantes notent les passages des flotteurs aux sections d'amont et d'aval, ainsi que l'on constate le passage des chevaux de courses au poteau.

La différence des temps de passage donne le temps que les divers curseurs ont mis à parcourir la longueur mesurée de la portion choisie du cours d'eau; les chemins parcourus en une seconde donnent les vitesses dont il ne reste plus qu'à prendre la moyenne.

Le chiffre ainsi obtenu ne donne que la vitesse du filet superficiel, dans l'axe du courant, vitesse différente de celle des autres filets liquides et supérieure notamment à celle des filets voisins des parois du canal. Si nous désignons par  $V$  la vitesse à la surface, on peut admettre que la vitesse moyenne générale  $U$  qui doit entrer dans le calcul est :

$$U = 0,8. V.$$

On aura donc, pour le débit  $Q$  à travers la section moyenne  $S$  :

$$Q = 0,8 V \times S.$$

Le second procédé met en œuvre un petit appareil qui consiste essentiellement en une roue à palettes inclinées, montée sur un arbre horizontal. Supposons que l'on plonge ce moulinet dans une eau tranquille à une certaine profondeur et qu'on l'entraîne dans un mouvement uniforme au sein de la masse du liquide suivant la direction de son axe; la réaction de l'eau contre les palettes, imprimera un mouvement de rotation à l'axe et le nombre de tours sera très sensiblement proportionnel à la vitesse de translation de l'appareil; ce nombre de tours est enregistré par un minuterie en relation avec l'axe moteur. On peut d'ailleurs déterminer ainsi à quelle vitesse de translation correspond chaque tour du moulinet, ce qui constitue le tarage de l'instrument.

Si maintenant on vient à le placer dans le cours d'eau à jaugeer, l'instrument étant maintenu immobile, il est évident que la vitesse de rotation sera proportionnelle et pourra servir de mesure à la vitesse du cours d'eau.

En pratique, après avoir déterminé le profil transversal d'une section choisie, on partage cette section en divers compartiments pour ainsi dire, dont on détermine les aires et au centre desquels on vient plonger successivement le moulinet. On fait ensuite le produit de chacune de ces surfaces partielles par la vitesse correspondante, et la somme donne le débit de la section tout entière.

Le tube de Pitot consiste simplement en un tube de verre, recourbé à angle droit à l'une de ses extrémités, que l'on plonge verticalement dans le courant en ayant soin de diriger la branche horizontale du coude, placée à la partie inférieure, à l'encontre du sens du courant.

L'eau en mouvement venant frapper l'orifice étroit de cette branche détermine dans le tube vertical une ascension de l'eau d'autant plus élevée que la vitesse du courant est plus grande. La hauteur de la colonne donne pour ainsi dire la mesure de la force vive de l'eau, laquelle est proportionnelle au carré de la vitesse. Ainsi l'eau, s'élevant à une hauteur de 3 centimètres par exemple pour une vitesse déterminée, s'élèvera à 9 centimètres environ pour une vitesse double.

En réalité, cet appareil devra être soigneusement taré, ce qui se fera en relevant les diverses hauteurs de la colonne pour différentes vitesses.

Dans le tube de Pitot, la vitesse de l'eau exerce une pression sur la branche horizontale tournée à l'inverse du sens du courant, si l'on dirigeait cette branche dans le sens du courant, il se produirait, au contraire, en avant de l'orifice une sorte de dépression, ou non-pression, qui ferait descendre le liquide dans le tube vertical en dessous du niveau de la surface du courant.

Si l'on combine les deux tubes en question, de manière à constituer un tube en U, dont la partie courbée sera placée verticalement et les deux branches à angle droit, dirigées en sens inverse, seront plongées dans l'eau, on aura réalisé le tube de Darcy; en outre, un robinet est monté sur le coude de l'U, pour permettre d'aspirer l'air et de produire ainsi un certain vide au-dessus des colonnes liquides dans les deux branches.

L'eau s'élève donc dans un tube et baisse dans l'autre par rapport au niveau de la surface liquide, la différence des hauteurs des deux colonnes, une fois l'instrument taré, permet d'apprécier la vitesse du courant? En aspirant l'air dans la partie courbe du tube, on fait remonter les niveaux des colonnes dans la partie de l'échelle où la lecture est la plus commode, sans altérer en rien la différence des niveaux qui supportent toujours une pression égale de part et d'autre.

Nous avons admis que sur les cours d'eau la vitesse moyenne des filets liquides était environ les 0,8 de la vitesse superficielle dans l'axe du courant; ce rapport peut varier selon les cours d'eau; on a trouvé pour la Seine, par exemple, la valeur 0,62 et le Rhin 0,88.

On peut admettre également que la vitesse moyenne est la moyenne des vitesses des filets à la surface et au fond du lit, dans l'axe du courant.

Quand il s'agit de canaux, la forme et les dimensions de la section transversale ne paraissent pas avoir une grande influence sur les

rapports  $\frac{U}{V}$ . Des expériences ont été faites sur des canaux à section rectangulaire et à section trapézoïdale, de différentes profondeurs et présentant des parois en terre ou en maçonnerie; le rapport  $\frac{U}{V}$  a varié de 0,80 à 0,85. La vitesse des filets voisins du fond et des parois est inférieure à la vitesse moyenne et dans des proportions variant de 5 à 20 0/0 suivant la nature plus ou moins rugueuse des parois.

Il est indispensable, dans la construction des canaux, de déterminer leur profil en long de manière que la vitesse au fond ne dépasse pas une certaine limite compatible avec la conservation des ouvrages. Cette vitesse limite dépend évidemment de la nature des parois.

Pour les terres détrempées, elle doit être inférieure à 0<sup>m</sup>10; elle varie de 0,15 à 0,60 pour les argiles tendres, sables, graviers et cailloux; elle peut aller jusqu'à 1<sup>m</sup>20 et 1<sup>m</sup>50 pour les pierres cassées et les cailloux agglomérés et jusqu'à 3 mètres pour les roches dures.

Dans le prochain article nous résoudrons quelques problèmes relatifs à l'écoulement de l'eau dans les canaux découverts.

(A suivre.)

DYNAMIDOR.

## TRAMWAY DU PARC DE LA TÊTE-D'OR A VÉNISSIEUX

La concession de cette nouvelle ligne, dont nous avons déjà parlé, a été demandée par M. Lefranc au Conseil général du Rhône qui a prescrit, le 2 septembre dernier, l'ouverture d'une enquête d'utilité publique sur l'avant-projet par le demandeur.

Ce tramway, à traction électrique, aurait comme point de départ le boulevard de l'Hippodrome, à l'entrée du Parc, et aboutirait au village de Vénissieux, place de la Mairie, en passant par la commune de Villeurbanne.

Comme la ligne devrait emprunter sur certaines parties du parcours le territoire de la ville de Lyon, soit pour la traversée du cours Vitton prolongé, soit en suivant le chemin de grande communication n° 29, chemin de la Guillotière à Crémieux, et le chemin d'intérêt commun n° 45, chemin de Villeurbanne à Vénissieux passant devant l'asile de Bron, le dossier a été déposé à la Mairie de Lyon pour être soumis aux formalités de l'enquête.

Au cours de cette enquête qui a eu lieu à la fin de l'année dernière, diverses observations ont été présentées; voici, parmi les desiderata exposés, les principales déclarations qu'il importe de signaler.

Plusieurs ont traité la demande de correspondance gratuite entre le nouveau tramway et les lignes des autres Compagnies rencontrées sur son passage.

D'autres réclament l'élargissement du chemin d'intérêt commun n° 45, de Villeurbanne à Vénissieux, sur certains points du parcours. Signalons, également, la protestation de la Compagnie des Chemins de fer P.-L.-M. qui ne veut pas admettre la traversée à niveau de ce tramway sur la ligne Lyon-Grenoble, à proximité de la gare de Vénissieux.

Enfin, la section de Montchat, tout en se déclarant favorable à l'établissement du tramway projeté, sollicite la création d'un embranchement qui quitterait la ligne principale à l'intersection de la rue du Midi et de la rue Alexandre-Boutin pour suivre cette dernière rue, la rue et le chemin de Baraban, la rue Paul-Bert, la place des Maisons-Neuves, la rue Meunier, le chemin Feuillat, la rue Jeanne-d'Arc, la rue du Capitaine, la rue Louise, l'avenue du Château, le cours Eugénie, le chemin des Aliénés et rejoindrait la ligne principale à l'intersection de ce chemin et du chemin de Villeurbanne à Vénissieux.

D'autre part, diverses réclamations sont faites sur les questions relatives aux correspondances à obtenir des autres Compagnies, aux tarifs à appliquer, aux horaires à fixer et à la forme des voitures à mettre en service.

L'Ingénieur en chef de la Ville de Lyon, et les agents-voyers consultés au sujet de ce projet, ne soulèvent aucune difficulté. Le directeur de la Voirie propose simplement que le concessionnaire indemnise la Ville pour l'occupation des terrains appartenant à cette dernière et, avec l'autorisation de l'Administration, il a préparé un projet de bail d'accord avec M. Lefranc, bail dont la durée serait celle de la concession de la ligne et comportant une redevance calculée à raison de 2 francs par mètre courant de voie et 2 francs par mètre carré de surface occupée par le bureau d'attente et de contrôle.

C'est sur ce projet de bail que le Conseil municipal aura à statuer sitôt qu'il aura exprimé son opinion, qui sera sans doute favorable sur l'utilité et la convenance de l'entreprise dont il s'agit.

Quant à la solution définitive, c'est au Conseil général du Rhône qu'il appartiendra de la déterminer après l'examen des diverses observations que nous venons de signaler.

A propos de ces observations dont la principale est certainement, pour beaucoup de personnes, la question de la correspondance gratuite, nous rappellerons qu'à notre avis ce système ne profite pas plus au public qu'aux Compagnies intéressées. Mieux vaudrait réduire les tarifs de manière à abaisser à 0 fr. 05 le minimum de perception pour une section de parcours plus ou moins longue, que de délivrer aux voyageurs un ticket généralement inutilisable.

Les concessionnaires y gagneraient certainement, à la condition, toutefois, que ces sections de parcours n'aient pas une longueur exagérée, car on voyagerait davantage et le public se renouvelerait bien plus souvent.

D'ailleurs, il serait impossible à un demandeur en concession d'obtenir la correspondance gratuite sur toutes les lignes traversées des diverses Compagnies, ces dernières n'ayant aucun intérêt à accorder cette faveur à un nouveau concurrent.

En ce qui concerne le tracé, il nous paraît inutile de prévoir l'embranchement demandé par la section de Montchat. Ce quartier a bien, en effet, près de 8000 habitants, mais comme il est entouré et pénétré par plusieurs lignes de tramways qui desservent ou desserviront à peu près toutes les directions, rien ne motive cette demande de ligne complémentaire.

Il vaudrait beaucoup mieux prolonger le tramway au delà de Vénissieux jusqu'à Feyzin en passant, par exemple, par Corbas, et créer ainsi une véritable ligne de ceinture desservant et reliant entre eux tous les quartiers excentriques de la rive gauche du Rhône; ce tramway serait évidemment de la plus grande utilité, étant donné le développement prodigieux et continu de la banlieue est et sud de la ville.

Nous pensons que cette idée de ligne de ceinture mérite d'être examinée sérieusement. Nous la soumettons donc aux Conseils généraux intéressés, du Rhône et de l'Isère, espérant qu'ils voudront bien la prendre en considération. SINED.

## Amélioration des Quartiers Saint-Vincent et la Martinière

Nous avons précédemment exposé l'économie du projet de transformation des quartiers Saint-Vincent et la Martinière, notamment dans nos numéros des 16 janvier et 16 mars dernier. On sait que cette opération est entreprise par la Compagnie immobilière du 1<sup>er</sup> arrondissement, qui, par un traité avec l'Administration muni-



cipale signé le 29 avril 1899, a obtenu définitivement la concession de ces améliorations. Elle a jusqu'à présent procédé à des acquisitions d'immeubles à l'amiable, et elle possède aujourd'hui vingt-deux immeubles formant une surface de 6230 mètres carrés, soit plus de la moitié de l'opération à réaliser; l'autre partie est soumise à l'expropriation, et la Ville prend environ les deux cinquièmes de la surface pour l'élargissement et le percement des rues.

Le plan que nous donnons permet de se rendre compte de ce que gagnera ce quartier jusqu'ici délaissé, et qui sera maintenant sillonné de rues larges et aérées, destinées à établir un intense courant de circulation entre le cœur de Lyon et les rives de la Saône auxquelles elles donneront un facile accès.

La première section, comprenant la partie s'étendant entre le quai Saint-Vincent, la rue et la place de la Martinère et l'église Saint-Vincent, doit être achevée en deux ans et demi. De sorte que bientôt nous verrons disparaître les immeubles insalubres et mal entretenus, les ruelles tortueuses et sombres qui n'avaient pas, comme dans le quartier Saint-Paul, le mérite du pittoresque, et la rive gauche du Rhône n'aura plus le monopole des constructions offrant tout le confort des aménagements modernes. Notre gravure représente l'immeuble qui sera élevé à l'angle du quai Saint-Vincent et de la nouvelle rue: il aura, on le voit, un cachet monumental qui modifiera heureusement tout l'aspect de ce quartier.

Indépendamment de ces points de vue hygiénique ou esthétique, nous nous félicitons, pour les industries du bâtiment, de l'élément nouveau d'activité que va lui donner cette importante entreprise.

## TRANSFORMATION DU QUARTIER MONCEY

Nous avons exposé, dans notre numéro du 16 mai, le contre-projet présenté par M. Prosper Perrin, pour cette transformation. Le 6 juin, le Conseil municipal s'est prononcé favorablement sur cette question, et a adopté la délibération suivante:

1° Il y a lieu d'abandonner les alignements et nivellements précédemment approuvés par arrêté préfectoral du 22 mars 1889, ainsi que le projet accepté par le Conseil municipal, en date du 24 mai 1898;

2° Est approuvé en principe le nouveau projet dressé par M. l'Ingénieur en chef de la Voirie, sur les bases du contre-projet Prosper Perrin, en vue de la fixation des alignements et du nivellement des voies publiques comprises dans le quadrilatère formé par les axes du cours de la Liberté, de la rue Paul-Bert, de l'avenue de Saxe et de la rue Chaponnay;

3° L'Administration municipale est invitée à prier M. le Préfet de soumettre dans le plus bref délai possible ledit projet à l'enquête dans les formes prescrites par l'ordonnance du 23 août 1835.

Il a ensuite approuvé le projet de résolution suivant que M. Cadet, rapporteur, a présenté au nom de la deuxième Commission.

L'Administration municipale est invitée à faire dresser un projet de cahier des charges, en vue de la transformation du quartier Moncey, compris entre la rue Paul-Bert, l'avenue de Saxe, la rue Chaponnay et le cours de la Liberté, pour être soumis au Conseil municipal dans le plus bref délai possible.

## La Grève des Menuisiers

La grève n'a pas encore pris fin, malgré les efforts des deux parties; elle se poursuit, mais non sans porter le plus grave préjudice à la Corporation et aux affaires en général, à l'approche surtout de la Saint-Jean, où un grand nombre de locaux doivent être aménagés pour de nouveaux locataires. La Commission des maîtres menuisiers a reçu, le 9, des ouvriers, une nouvelle formule

de réclamations qui, sur les points les plus importants ne diffère en rien des précédentes. Elle a répondu ce qui suit:

« Messieurs les membres de la Commission de la grève des menuisiers,

« Nous regrettons sincèrement que les nouvelles revendications que vous nous adressez ne diffèrent presque pas des précédentes, ce qui nous oblige à nous référer au mandat que nous a confié la Corporation, lequel mandat ne nous permet pas de déroger au sens de l'ordre du jour voté en Assemblée générale le 29 mai, publié par la presse et dont nous vous faisons tenir un exemplaire.

« Recevez, Messieurs, nos salutations. »

POUR LA COMMISSION :

*Le Secrétaire, L. JOLY. Le Président, J.-P. GRIMONET.*

Une Assemblée générale des maîtres menuisiers s'est tenue le 14; elle a approuvé et félicité la Commission dans tous ses actes, et protestant contre les actes de vandalisme et les voies de fait qui se sont commis dans différents chantiers, elle s'est engagée à la fermeture générale de tous les chantiers, si la reprise du travail avait lieu avec mise à l'index d'un ou plusieurs ateliers.

## RÈGLEMENT DE VOIRIE

### MODIFICATIONS

En suite d'une délibération du Conseil municipal du 25 mai dernier, l'article 85 du règlement de voirie a subi une modification du plus grand intérêt, depuis que l'abaissement du prix du gaz et les facilités d'éclairage électrique ont favorisé dans nos rues l'emploi des lanternes particulières, des transparents, rampes, etc.

Le texte ancien était ainsi conçu :

- 1° La forme des lanternes particulières sera soumise à l'Administration;
- 2° Elles seront supportées par des consoles fixées, savoir :  
A 3<sup>m</sup>50 au moins au dessus du trottoir;
- Et à 4<sup>m</sup>30 au moins dans les endroits où il n'existe pas de trottoirs.

La délibération du Conseil le modifie de la façon suivante, beaucoup plus libérale et plus en rapport avec les besoins modernes.

ART. 85. — *Lanternes à gaz et électriques; transparents.*

1° La forme des lanternes particulières sera soumise à l'Administration;

2° Elles seront supportées par des consoles fixées de telle façon que la partie la plus basse de l'installation soit à 2<sup>m</sup>50 au moins au-dessus du trottoir, et à 3<sup>m</sup>30 au-dessus de la chaussée, dans les endroits où il n'existe pas de trottoir;

3° Les candélabres sur colonnes ne seront autorisés que dans des cas exceptionnels, après que l'Administration aura jugé que l'autorisation peut être accordée sans inconvénient pour la circulation et la décoration de la voie publique;

4° L'éclairage des lanternes particulières devra commencer, tous les jours, aux mêmes heures que celui de la Ville;

5° Les transparents servant d'enseignes, les rampes et décorations, éclairées au gaz ou à l'électricité, seront appliqués contre les murs, à une hauteur minimum de 2<sup>m</sup>50, et leur saillie, sur le nu du mur, ne dépassera pas 0<sup>m</sup>30.

La disposition de l'article 82, relative à l'enlèvement des enseignes, après la cessation de commerce de la personne qui a été autorisée à les établir, est également applicable aux transparents servant d'enseignes.

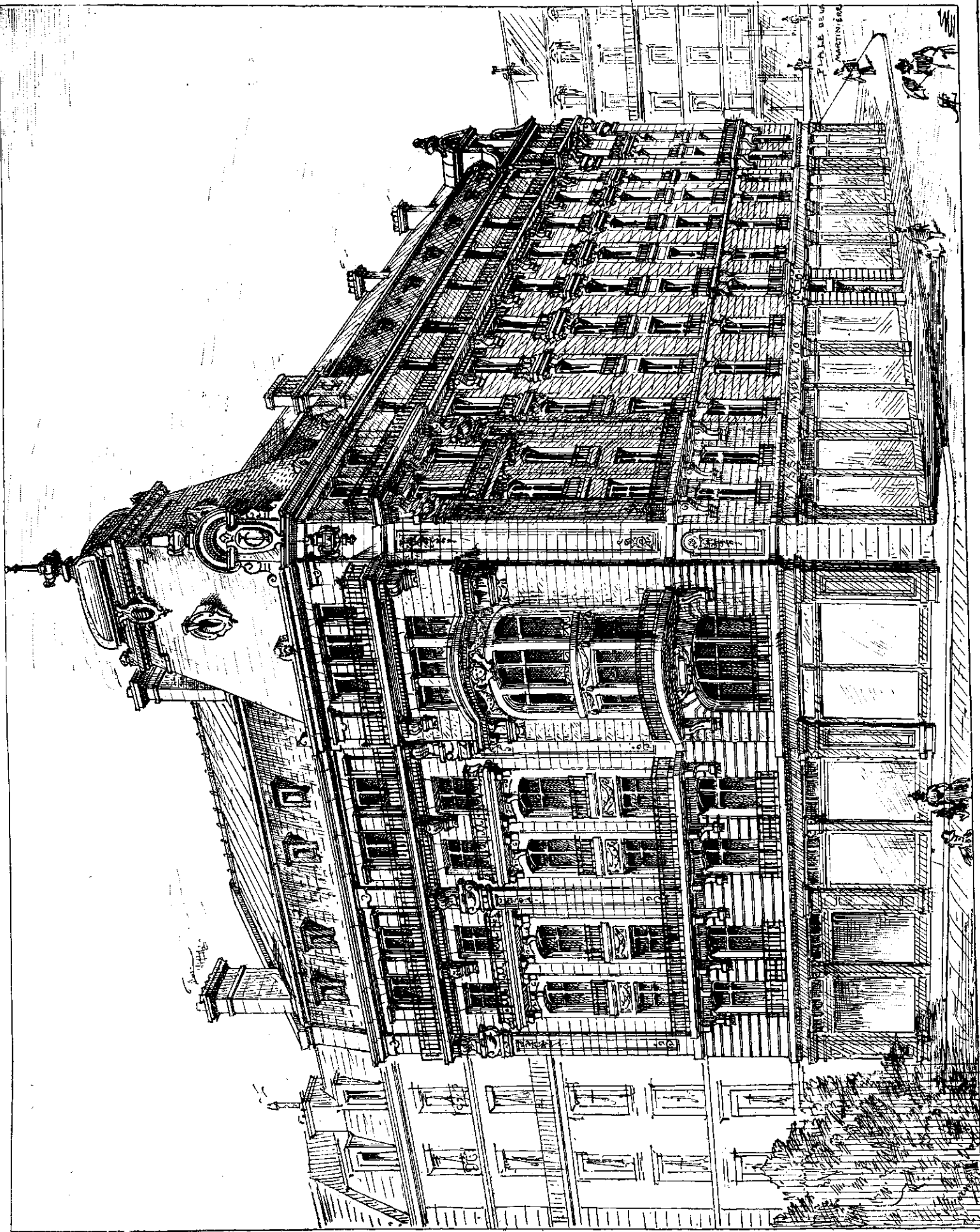
## CONCOURS

### LA BOURBOULE

AGRANDISSEMENT DES THERMES

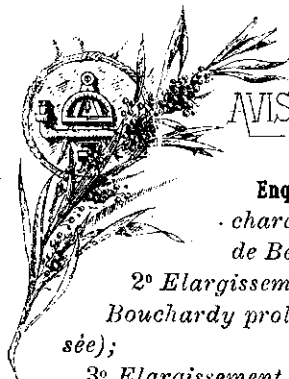
La Compagnie des eaux minérales de la Bourboule ouvre un concours pour la rédaction d'un projet d'agrandissement de ses thermes. Elle offre 4800 francs de prix pour les cinq projets classés en première ligne.

Les intéressés peuvent faire prendre le programme du concours au siège de la Société, 30, rue Saint-Georges, à Paris.



AMÉLIORATION DES QUARTIERS SAINT VINCENT ET J.A. MARTINIÈRE

Immeuble à l'angle du quai Saint-Vincent et de la nouvelle rue. (Ilot A.)



## AVIS ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

**Enquête.** — 1° *Prolongement de la rue Bouchardy, entre les rues Sébastien-Gryphe et de Béarn;*

2° *Élargissement de la rue de Béarn, entre la rue Bouchardy prolongée et la rue de la Roche (non classée);*

3° *Élargissement de la rue de la Vitriolerie, entre les rues Cavenne et de Marseille.*

Le plan parcellaire et l'état indicatif des immeubles ou portions d'immeubles à exproprier en vue de l'amélioration dont il s'agit resteront déposés pendant huit jours, à partir du lundi 12 juin 1899, à la Mairie du III<sup>e</sup> arrondissement. Tous les intéressés sont invités à prendre connaissance du plan et de l'état précités avant l'expiration du délai fixé et à consigner, sur un registre qui sera ouvert à cet effet, les déclarations qu'ils auraient à produire.

**Société des Architectes du département de la Loire.** — Bureau pour 1899-1900: *Président*, M. Stéphane Boulin; *Vice-présidents*, MM. Francisque Devuns, Etienne Paskowich; *Secrétaire-trésorier*, Jean-Baptiste Chivet; *Conseillers*, Barthélemy Chapelon, Frédéric Méley, Henri Ziégler.

**Travaux sur la ligne de Saint-Bonnet-le-Château à Craponne** (12<sup>e</sup> arrondissement de la voie à Lyon). — Divers travaux de parachèvement vont être mis en adjudication le plus promptement possible; ils s'élèvent à 26.000 francs environ et comprennent :

1° L'exécution de déblais et fouilles pour fondations d'ouvrages en maçonnerie, recoupe de talus et déviation de fossés et pour conduits d'écoulement.

2° La construction de radiers de fossés, murettes garde-ballast, murs, perrés, pierrées d'assainissement et le renforcement de garde-corps métalliques.

3° L'exhaussement de têtes de cheminées, l'établissement de conduits d'assainissement de caves, la pose de plaques indicatrices de numéros aux maisons de garde et l'allongement des barrières roulantes du passage à niveau n° 113.

4° L'établissement d'un paraneige et la pose de chapeaux en tôle galvanisée pour poulies de transmissions de disque.

Ces travaux seront exécutés sous les ordres de M. l'ingénieur Moser, chargé du 12<sup>e</sup> arrondissement de la voie, 10, cours du Midi, à Lyon.

**Remplacement du tablier métallique du pont sur le Roubion.** — Ce tablier sera formé de six travées indépendantes. La distance entre le plan d'assise des maçonneries et le rail des tabliers a été portée à 1<sup>m</sup>18 y compris les plaques d'appui fixes et mobiles.

Ces travaux s'élèveront à 260.000 francs et seront exécutés sous les ordres de M. Barluet, ingénieur du 4<sup>e</sup> arrondissement de la voie, à Lyon, 10, cours du Midi.

**Amélioration du régime des eaux à Nîmes.** — La ville de Nîmes est autorisée à emprunter la somme de 1.450.000 francs destinée à pourvoir aux frais d'amélioration du régime des eaux.

**Grands travaux à Montélimar.** — La ville de Montélimar (Drôme) est autorisée à emprunter une somme de cent mille francs destinée à pourvoir tant à la conversion d'un emprunt antérieurement contracté en vertu d'une loi du 31 juillet 1875 qu'aux frais de reconstruction de l'école primaire supérieure, aux réparations de l'école de filles de la rue Bouverie, à l'acquisition des terrains nécessaires à la construction d'un hôtel des postes et à la réfection du pavage de plusieurs rues.

Est approuvée, en conséquence, la convention conclue entre l'Etat et la ville de Montélimar pour la construction d'un hôtel des postes et des télégraphes dans cette ville.

La dépense de la construction est évaluée à 49.500 francs.

## BIBLIOGRAPHIE

## Annales de la Société académique d'Architecture de Lyon

La Société académique d'architecture de Lyon vient de publier ses *Annales*, tome XI, pour les exercices 1891-1892 et 1893-1894. C'est un volume des plus intéressants et qui représente, de la part des membres de la Société chargés de cette publication, un grand labeur et un réel souci des traditions de cette Compagnie et des devoirs imposés à l'architecte.

Après différentes listes, nous trouvons les sujets et les rapports des concours d'architecture et d'archéologie pour ces deux exercices. Puis, un fort judicieux rapport de la Commission chargée d'étudier la revision des règlements de voirie.

La Société académique a la pieuse habitude de consacrer des notices à ses membres décédés : nous trouvons celles de Jean-Claude Berthelet, par M. C. Echernier; J.-M.-A. Lablatinière (avec portrait), par M. C. Echernier; Emile Thoubillon (avec portrait), par M. E. Guichard; Antonin Louvier (avec portrait), par M. Ch. Roux-Moulien; Louis Brosson (avec portrait), par Ch. Franchet.

C'est ensuite l'étude de différentes questions professionnelles, dont plusieurs soumises au Congrès de 1892; puis le tableau des honoraires. L'artiste en même temps que le lettré qu'est M. Sainte-Marie Perrin publie une savante étude ayant pour titre « Peintres et Architectes » dont il y a grand profit à retirer, et un rapport sur le « Beffroi de Fourvière »; il est rempli de détails les plus intéressants sur les difficultés à vaincre pour faire sonner les cloches à la volée dans des emplacements restreints et sans ébranler les constructions; on y trouve la description du mécanisme grâce auquel la tour n'a à subir ni poussée, ni trépidation.

Les résumés des travaux pendant les exercices 1891-1892, 1893-1894, les rapports du secrétaire, de l'archiviste, les procès-verbaux des distributions de récompenses aux ouvriers du bâtiment, les rapports sur les concours de l'enseignement professionnel, l'étude sur les constructions élevées à Lyon par la Société des logements économiques, sur l'organisation et l'installation des écuries et remises, etc., etc., attestent la féconde activité de cette Compagnie, dont la publication est des plus utiles au monde des architectes.

Qu'il nous soit permis d'exprimer un vœu maintes fois entendu déjà; c'est qu'il soit possible à la Société académique d'architecture de donner à ses *Annales* une plus fréquente périodicité. Il y aurait avantage pour tous que les nombreux documents qu'elles contiennent puissent voir le jour peu de temps après leur rédaction; un fascicule semestriel répondrait aux multiples desiderata de ses membres et témoignerait à ceux qui ne peuvent assister aux séances l'œuvre utile qui s'élabore au sein de cette Compagnie.

Il serait à désirer également que les trésors que renferment ses archives, provenant des concours d'architecture et d'archéologie, et des dons de ses membres, puissent être publiés et soient profitables à tous — associés ou non — pour le plus grand profit de l'enseignement de l'art architectural.

## RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

## FORMATIONS DE SOCIÉTÉS.

*Chalon-sur-Saône.* — Gros père et fils et C<sup>ie</sup>, fers, tôles, aciers, fontes et grosse quincaillerie, 3, place Hôtel-de-Ville. Durée 5 ans. Capital 200.000 fr.

*Chambéry.* — Vicher frères, métaux, quincaillerie, 1, rue Juiverie. Durée 12 ans. Capital 150.000 fr.

## MODIFICATIONS DE SOCIÉTÉS

*Lyon.* — Société parisienne d'exploitation des procédés céramiques Garçhey. Le siège social provisoire qui était à Lyon, 35, rue de la Bourse, est transféré, 74, boulevard Haussmann, Paris.

## TRAVAUX EN COURS D'EXÉCUTION

SITUATION ET NATURE DE L'IMMEUBLE PROPRIÉTAIRES	ARCHITECTES	ENTREPRENEURS
<b>II<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>		
<i>Rue de l'Hôtel-de-Ville, 41.</i> Installation de la Banque privée.	M. Giroud, rue du Peyrat, 12.	Menuiserie, MM. veuve Darfeuille et Hatton, quai Fulchiron, 37; serrurerie, M. Brizon, rue de Sèze, 118; plâtrerie-peinture, M. Labasse, avenue de Saxe, 84.
<i>Quai Perrache, 20.</i> Maison. M. Rivoire.	M. Laurengon, 10, cours Gambetta.	Maçonnerie, M. Pierre Thomas, rue Chapouney, 9. — 1 <sup>er</sup> étage.
<i>Cours Charlemagne.</i> Exhaussement d'une maison.	M. Pras, rue de Vendôme, 80.	Maçonnerie, MM. Nauche frères, rue Rachais, 14. — Intérieur.
<b>III<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>		
<i>Rue Molière, 158.</i> Maison de rapport. M. Orliange.	M. Laurengon, 10, cours Gambetta.	Maçonnerie, M. Orliange, rue Villeroi, 28. — 1 <sup>er</sup> étage.
<i>Quai Claude-Bernard, 28.</i> Maison. M. Chaize.	M. Porte, rue Paul-Chenavard, 27.	Maçonnerie, M. Chaize, rue Franklin, 7; charpente, MM. Bogey frères, rue Rabelais, 98; pierre de Villebois, M. Gat, à Montalieu (Isère); pierre blanche, M. Pomparat, rue Montgolfier, 43. — Intérieur.
<i>Rue de la Lône.</i> angle rue Raulin. M. Peix.	M. Porte, rue Paul-Chenavard, 27.	Maçonnerie, M. Peix, avenue de Saxe, 284; serrurerie, M. Arnaud, rue Vendôme; pierre de Villebois, M. Derriaz, à Montalieu; charpente, M. Janin, rue de Marseille. — 3 <sup>e</sup> étage.
<i>Chemin des Limites.</i> Villa.	M. L. Cumin, r. de Vénissieux, 51.	Maçonnerie, M. Jouhet, au Moulin-à-Vent. — 1 <sup>er</sup> étage.
<i>Chemin des Culattes.</i> Maison de rap. M. M. Grand.	M. Bernard, route de Vienne, 74.	Maçonnerie, M. Pérol, route de Vienne, 158; charpente et menuiserie, M. Bocard, chemin des Balançoires; plâtrerie-peinture, M. Vyc, route de Vienne, 167. — Rez-de-chaussée.
<i>Rues de Vendôme, des Passants et Villeroy.</i> M. Gay.	M. Boistard, rue Servient, 5.	Maçonnerie, M. F. Gay, rue de l'Abondance, 25. — Intérieur.
<i>Rue Saint-Jérôme.</i> Maison de rapport. M. Laurent.	MM. Comte et Lambert, 1, c. Gambetta.	Maçonnerie, M. Bouchet, rue Sébastien Gryphe, 147; serrurerie, M. Bernard, rue du Pensionnat, 6; pierre blanche, M. Burnet, rue Chevreul; pierre dure, M. Vendret, à Porcieu-Amblagnieu (Isère); charpente, M. Eugène Comte, rue Béchevelin, 97; menuiserie, M. Guillermez, rue Tronchet, 107; peinture-plâtrerie, M. Valois; ferblanterie, M. Martinon, rue du Bon-Pasteur, 41; vitrerie M. Chauviac, rue de la Vigilance, 4; fermetures métalliques, M. Gilardi, rue Bellecombe, 11. — Intérieur.
<i>Avenue de Saxe, r. Dunois, rue Pierre-Corneille et rue Servient.</i>	M. Giroud, rue du Peyrat, 12.	Maçonnerie, MM. Taton frères, cours Gambetta, 60; charpente, M. Chapel, chemin de Bellecombe, 95; serrurerie, M. Brizon, rue de Sèze, 118; plâtrerie, M. Thibaud, rue Sainte-Hélène, 19; menuiserie, M. Hatton, quai Fulchiron, 37. — Couverture.
<i>Route de Vénissieux, 72.</i> Mais. de rap. M. Jouhet.	M. L. Cumin, r. de Vénissieux, 51.	Maçonnerie, M. Jouhet, au Moulin-à-Vent; menuiserie et charpente, M. Blachon, route de Vénissieux 73; plâtrerie, M. Fougère, route de Vénissieux, 77; serrurerie, M. Archer, route de Vienne, 76; zinguerie, M. Marron, route de Grenoble, 69; marbrerie, MM. Mottet et Durix, quai des Brotteaux, 11. — Rez-de-chaussée
<i>Route de Vénissieux, 70.</i> Villa. M. Fougère.	M. L. Cumin, r. de Vénissieux, 51.	Maçonnerie, M. Jouhet, au Moulin-à-Vent; charpente, M. Pons, route de Genas; menuiserie, M. Blachon, route de Vénissieux, 74; serrurerie, M. Archer-Caillet, route de Vienne, 76; zinguerie, M. Marron, route de Grenoble, 69; plâtrerie-peinture, M. Fougère, route de Vienne, 161. — Rez-de-chaussée.
<i>Avenue des Ponts, 269.</i> Maison de rapport. M. Tاراquois.	M. Louis Cumin, route de Vénissieux, 51.	Maçonnerie, M. Tاراquois, avenue des Ponts, 255; charpente, M. Guilliard, rue Bancel, 29, Lyon; plâtrerie, MM. Magne et Bachellieri. — 2 <sup>e</sup> étage.
<i>Avenue des Ponts, 255.</i> Maison de rapport. M. X.	M. Martinon, 119, rue de Sèze.	Maçonnerie, M. Audoul, rue Mercière, 40; charpente, M. Paret, rue Sébastopol, 72; serrurerie, M. Chuzel, rue Alexandre-Boutin — 1 <sup>er</sup> étage.
<i>Rue Garibaldi,</i> angle rue du Château. Maisons. M. Blaise et consorts Perreau.	M. Clermont, rue Neuve, 11.	Maçonnerie, M. Fessetaud, rue Vauban, 81; pierre de Villebois, Société des carrières de Villebois, rue de la Bourse, 6; pierre de Saint-Cyr, M. Morateur, à Saint-Fortunat; pierre de Couzon, M. Archez, à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or; serrurerie, M. Paccard, place Bellecour, 21; charpente, MM. Grépat et Vadot; plâtrerie-peinture, MM. Lesselier, Jaciomini et Delponte. — Intérieur.
<i>Rue Cavenne et rue des Trois-Pierres.</i>	M. Clermont, 17, rue Neuve.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Malterre, rue Dubois, 44; pierre de Saint-Cyr, MM. Delaye et Morateur; pierre de Villebois, Société de Villebois; charpente, M. Bonnaud, avenue de Saxe, 312. — 4 <sup>e</sup> étage.
<i>Cours Gambetta, 85.</i> Maison. M. Bolland.	M. Blein, cours de la Liberté, 74.	Terrassements et maçonnerie, M. Taton, cours Gambetta, 60; pierre de Villebois, Société la Fourmi, M. Doublier, directeur; pierre de Saint-Cyr, M. Renardon; serrurerie, MM. Martin et Masson, rue de Marseille, 6; charpente, M. Vadot, rue Garibaldi, 268; peinture et plâtrerie, M. Bavoizat, c. Lafayette, 94. — Intérieur.
<i>Cours Gambetta, 87.</i> Maison. M. René.	M. Blein, cours de la Liberté, 74.	Maçonnerie, MM. Martin frères, rue Sainte-Jeanne, 1; charpente et menuiserie, M. Joly, rue des Trois-Rois, 10; serrurerie, M. Decourt, rue Masséna, 92; plâtrerie, M. Cesquino, grande rue de Monplaisir, 78; planchers en fer-béton, système Matray. — 1 <sup>er</sup> étage.
<i>Cours Gambetta, 89.</i> Maison. MM. Martin.	M. Blein, cours de la Liberté, 74.	Maçonnerie, MM. Martin frères, rue Sainte-Jeanne, 1; menuiserie, M. Joly, rue des Trois-Rois, 10; plâtrerie, M. Cesquino, grande rue de Monplaisir, 78; planchers en fer béton, système Matray. — 1 <sup>er</sup> étage.
<i>Cours Gambetta, 91.</i> Maison. M. Auguste Lumière.	M. Blein, cours de la Liberté, 74.	Maçonnerie, MM. Martin frères, rue Sainte-Jeanne, 1; menuiserie et charpente, M. Joly, rue des Trois-Rois, 10; serrurerie, M. Decourt, rue Masséna, 92; plâtrerie-peinture, M. Cesquino, grande rue de Monplaisir, 78; planchers en fer-béton, système Matray. — 1 <sup>er</sup> étage.
<i>Rue Rachais.</i> Maison. M. Joly.	M. Blein, cours de la Liberté, 74.	Maçonnerie, MM. Martin frères, rue Sainte-Jeanne, 1; serrurerie, M. Decourt, rue Masséna, 92; plâtrerie-peinture, M. Cesquino, grande rue de Monplaisir, 78; planchers en fer-béton, système Matray. — 2 <sup>e</sup> étage.
<i>Rue Rachais.</i> Maison. M. Cesquino.	M. Blein, cours de la Liberté, 74.	Maçonnerie, MM. Martin frères, rue Sainte-Jeanne, 1; serrurerie, M. Decourt, rue Masséna, 92; menuiserie, M. Joly, rue des Trois-Rois, 10; planchers en fer-béton, système Matray. — Rez-de-chaussée
<i>Cours Gambetta,</i> angle rue du Château. Maison de 5 étages. M. de Leusse.	M. Collet, cours Gambetta, 23.	Entrepreneur général, M. Gouyon, cours de la Liberté, 33. — Rez-de-chaussée.
<i>Rue du Château, 28.</i> Ateliers industriels. MM. Vielle frères.	M. Laurengon, 10, cours Gambetta,	Maçonnerie, MM. Nauche frères, cours Gambetta, 53. — Rez-de-chaussée.

SITUATION ET NATURE DE L'IMMEUBLE PROPRIÉTAIRES	ARCHITECTES	ENTREPRENEURS
Rue du Château. Maison de rapport. M. Jamot.	M. Giroud, rue du Peyrat, 12.	Maçonnerie, M. P. Rouchon, rue Servient, 6. — <i>Rez-de-chaussée.</i>
Rue du Château, angle rue de la Buire. Maisons de rapport. M. A. Lumière.	M. Giroud, rue du Peyrat, 12.	Maçonnerie, M. P. Rouchon, rue Servient, 6. — <i>Rez-de-chaussée.</i>
Rue de la Buire, angle rue de l'Abondance. Maison de rapport. M. Rouchon.	M. Giroud, r. du Peyrat, 12.	Maçonnerie, M. P. Rouchon, rue Servient, 6. — <i>Rez-de-chaussée</i>
Rue de la Buire. Mais. de rap. M. Thibaud.	M. Giroud, rue du Peyrat, 12.	Maçonnerie, M. P. Rouchon, rue Servient, 6. — <i>Rez-de-chaussée.</i>
Rue de la Buire. Mais. de rapport. M. Hatton.	M. Giroud, rue du Peyrat, 12.	Maçonnerie, M. P. Rouchon, rue Servient, 6. — <i>Rez-de-chaussée.</i>
Rue de l'Abondance. Mais. de rap. M. E. Brizon.	M. Giroud, rue du Peyrat, 12.	Maçonnerie, M. P. Rouchon, rue Servient, 6. — <i>Rez-de-chaussée.</i>
Rue Fangier. Mais. de rapport.	M. T. Blein, cours de la Liberté, 74.	Maçonnerie, M. Foraz, quai Saint-Antoine, 32. — <i>Terrassements, sous-sols.</i>
Rue Sébastien-Gryphe, 65. Entrep. et bur. M. Peyret.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Maçonnerie, M. Orliange, rue Villeroy, 30. — <i>Rez-de-chaussée.</i>
Route de Grenoble, angle chemin Vidion. Villa. M. Auguste Lumière.	M. Blein, cours de la Liberté, 74.	Maçonnerie, M. Baudin, rue Sully, 52; serrurerie, M. Gabarre; charpente, MM. Lafosse, avenue des Ponts, 149; zinguerie, M. Marron, à Monplaisir; chauffage à vapeur, M. Leau, cours Lafayette, 68; plâtrerie-peinture, M. Cesquino, à Monplaisir. — <i>Intérieur.</i>
Route de Grenoble, 186. Maison de rapport. Prop. M. Courjux.	M. B. ruard, route de Vienne, 74.	Maçonnerie et ciment, MM. Masson et Tarois, place du Pont 13; charpente, MM. Michard, grande rue de Monplaisir, 58; menuiserie, M. Ménié, cours Gambetta, 212, et M. Frelupt, à Monplaisir; plâtrerie-peinture, MM. Bosonotto et Bertola, grande rue de Monplaisir, 101, et MM. Charles et Joanny Cesquino, grande rue de Monplaisir, 80; serrurerie, M. Gruel, rue Neuve-de-Monplaisir, 2; ferblanterie, M. Truchet, grande rue de Monplaisir, 92; pierre de taille, M. Percherancier, rue de Marseille, 42. — <i>Intérieur.</i>
Route de Grenoble. Maison M. Poulet.	M. Fanton, 101, rue Duguesclin.	Maçonnerie, M. Leblanc, cours Henri, 74; charpente, M. Grepot, rue d'Alsace, 75, Villeurbanne; serrurerie, M. Brizon, rue de Séze, 118. — <i>1<sup>er</sup> étage.</i>
Rue Dunoir, 86. Maison. M. Legros.	M. Pras, rue Vendôme, 80.	Entrepreneur général, M. Legros; maçonnerie, MM. Mottet et Durix, quai des Brotteaux, 11. — <i>Intérieur.</i>
Rue Moncey, 87. Maison. M <sup>re</sup> veuve Job.	M. Pras, rue Vendôme, 80.	Maçonnerie, M. Pichon jeune, rue Amédée-Bonnet, 7; charpente, M. Chapel, chemin de Bellecombe, 95; serrurerie, M. Duport, rue Bossuet, 80. — <i>Intérieur.</i>
Rue de Bearn, 24. Maison. M <sup>re</sup> Demourgues.	M. Boistard, 5, rue Servient, 5.	Maçonnerie, MM. Rouchon et De-sauve freres, rue Boileau, 142; charpente, M. Ortolland, chemin de Bellecombe, 74; serrurerie, M. Martin, rue Duguesclin, 269. — <i>4<sup>e</sup> étage.</i>
Rue Sébastopol, 6. Maison à loyers.	M. Pras, rue de Vendôme, 80.	Maçonnerie, M. Chatoux, place Saint-Pothin, 3; charpente, M. Ortolland, chemin de Bellecombe, 74; menuiserie, MM. Pansu, rue des Asperges, 21; plâtrerie, M. Legros, rue Duguesclin, 255. — <i>Rez-de-chaussée.</i>
Chemin des Pins. Villa. MM. Comte et Lambert.	MM. Comte et Lambert, 1, c. Gambetta.	Maçonnerie et terrassements, M. Feyratoux, avenue de Saxe, 228. — <i>Rez-de-chaussée.</i>
Chemin du Pré-Gaudry. Agrandissement de l'usine de la Société des câbles électriques.	M. Bernard, route de Vienne, 74.	Maçonnerie et fumisterie, M. Tarade, rue de Marseille, 69; charpente, MM. Maire et Cloud, cours Lafayette, 244; menuiserie, M. Boisdevésy, route de Vienne, 110; serrurerie, M. Paine, grande rue de la Guillotière, 13 bis; vitrerie, M. Berticat-Chipier, rue Basse-du-Port-au-Bois, 11; ferblanterie, MM. Delogé freres, rue de Fleurieu. — <i>Travaux intérieurs.</i>
Rue Chevroul, 53. Maison. M. Vellisson.	M. Laureçon, 10, cours Gambetta.	Maçonnerie, M. Gouyon, cours de la Liberté, 31. — <i>Rez-de-chaussée.</i>
Rue de la Méditerranée. Maison. MM. Jamot, Battistolo, Durand.	M. Fanton, 101, rue Duguesclin.	Maçonnerie, M. Durand, rue Corne-de-Cerf, 112; serrurerie, M. Brizon, rue de Séze, 118; charpente, M. Comte, rue Bechevelin, 97; plâtrerie-peinture, M. Battistolo, rue Saint-Joseph, 21; menuiserie, M. Grimonet, rue Ney, 74; ciments, M. Jamot, rue de la Part-Dieu, 84. — <i>Terrassements.</i>
Rue Raulin. Maison. MM. Durand, Comte, Brizon.	M. Fanton, 101, rue Duguesclin.	Mêmes entrepreneurs. — <i>Terrassements.</i>
Rue de Marseille, 49-51. Maison. MM. Chevrot et Deleuze.	M. Fanton, 101, rue Duguesclin.	Mêmes entrepreneurs. — <i>Fondations.</i>
Chemin de Baraban. Maison de rap. M. Thomas.	M. Bernard, route de Vienne, 74.	Entrepreneur général, M. Gaillard, rue Paul-Bert, 279. — <i>Fondations.</i>
Cours de Villeurbanne. Maison. M. Guillerme.	M. Bernard, route de Vienne, 74.	Entrepreneur général, M. Mayen, rue Baul-Bert, 214 bis.
Route de Genas, 231. Maison. M. Chambefort.	M. Curieux, r. de la République, 39.	Entrepreneur général, M. Jaudon, rue Vendôme, 36. — <i>Rez-de-chaussée.</i>
Chemin des Balançoires. Rép. maison. M. Dechamp.	M. Blein, cours de la Liberté, 74.	Maçonnerie, M. Montpeyroux, rue des Maisons-Neuves, 15.
Pl. de Monplaisir. Villa. M. Catinaud.	M. Rostagnat, 83, r. de la Républ.	Maçonnerie, M. Rouchon; charpente, MM. Bogey frères, rue Rabelais, 98; peinture-plâtrerie, M. Catinaud, rue de Seze, 25; serrurerie, M. Grobon fils, rue de Vauban, 29. — <i>Intérieur.</i>
Grande rue de la Guillotière. Transformation. M. Margnat.	MM. Comte et Lambert, 1, c. Gambetta.	Menuiserie, M. Lobietti, rue d'Aguesseau, 3; sculpture, M. Labranche, quai Tilsitt, 26; fumisterie, M. Veuillet, cours de la Liberté, 69; peinture-plâtrerie, M. Battistolo, rue Saint-Joseph, 21.
Rue de Marseille, 88. Maison de rapport. Société en participation.	MM. Comte et Lambert, 1, c. Gambetta.	Maçonnerie, MM. Cauque et Dubayle, grande rue de Monplaisir, 133; charpente, M. Fourret, rue Bellecombe, 108; menuiserie, M. Lobietti, rue d'Aguesseau, 3; serrurerie, MM. Bernard et Cie, rue du Pensionnat, 6; plâtrerie-peinture, M. Delpont, rue de la Monnaie, 2; pierre de taille, M. James; ciments, M. Elia, cours Vitton, 30; ferblanterie, MM. Viviant, Clair et Marmonnier, rue de la Part-Dieu, 22; fumisterie, M. Veuillet, cours de la Liberté, 69.
Rue de la Thibaudière, 55. Ecole municipale.	M. Cumin, 19, rue d'Algérie.	Maçonnerie, M. Boursier, rue Ney, 86.

SITUATION ET NATURE DE L'IMMEUBLE PROPRIÉTAIRES	ARCHITECTES	ENTREPRENEURS
<b>IV<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>		
<i>Boul. de la Croix-Rousse, 97, et rue Tubareau 2 et 4. Société St-Bonaventure.</i>	M. Ghomel, quai de Retz, 10.	Maçonnerie, M. Taton, cours Gambetta, 60; charpente, M. Chapel, chemin de Bellecombe, 95.
<b>V<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>		
<i>Quai Jayr et rue de la Pyramide. Maison. M. Perrier-Seguin.</i>	M. Boistard, rue Servient, 5.	Terrassements, M. Joly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Tarnaud, rue de la Claire, 19; charpente, M. Mollo; pierre dure, MM. Vinard et Challier, de Trept; pierre blanche, MM. Motte et Portalis, rue de Créqui, 181; serrurerie, M. Gauthier, rue Jean-de-Tournes, 13. — <i>Res-de-chaussée.</i>
<i>Rue de Saint-Cyr, 41. Maison. M. Gaillard.</i>	M. Laurençon, 10, cours Gambetta.	Maçonnerie, M. Ailloud jeune, rue Saint-Pierre-de-Vaise, 53. — <i>3<sup>e</sup> étage.</i>
<i>Chemin de St-Irénée à Ste-Foy, 5. Villa. M. Basset.</i>	M. Blein, cours de la Liberté, 74.	Maçonnerie, M. Clément, place de Trion, 3; menuiserie et charpente, MM. Dubois et Bonvallet; serrurerie, M. Pizetta, rue de Penhièvre, 9; plâtrerie, M. Berthier, quai de la Guillotière, 22.
<b>VI<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>		
<i>Rue Tête-d'Or, 51 53. Maison. MM. P. Sautour et Pansu frères.</i>	M. Court, 6, rue de la Barre.	Maçonnerie, M. Sautour; taille de pierre dure, M. Saint-Point, à Trept; charpente, M. Mally, chemin de Bellecombe, 100, et M. Paret, chemin de Sebastopol, 72; carrelages, MM. Souchon et Gorini, quai des Brotteaux, 3; marbrerie, MM. Mottet et Durix, quai des Brotteaux, 11; plâtrerie-peinture, M. Machetti, rue Sébastien-Gryphe, 59. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue Tête-d'Or, 111. Exhaussement. M. Hess.</i>	M. Pras, rue Vendôme, 80.	Maçonnerie, M. Pichon, rue de Séze, 123; charpente, M. Tourret, chemin de Bellecombe, 110. — <i>Couverture.</i>
<i>Avenue du Parc et rue Vendôme. Hôtel. M. X.</i>	M. Fanton, rue Duguesclin, 101.	Maçonnerie, M. Pétavit, rue Pierre-Corneille, 48; serrurerie, M. Brizon, rue de Séze, 118. — <i>Couverture e.</i>
<i>Rue Vauban. Maison. M. Chapeaux.</i>	M. Vernon, avenue de Saxe, 120.	Maçonnerie, M. Pétavit, rue Boileau, 124 bis; charpente, M. Jacquignon, cour de Villeurbanne, 153; peinture-plâtrerie; M. Chapeaux, rue Malsherbes, 12; serrurerie, M. Brunard, grande rue de la Guillotière, 26; carrelages, MM. Souchon et Gorini, quai des Brotteaux, 3. — <i>Intérieur</i>
<i>Avenue de Saxe et rue Vauban. Maison. M. Grange.</i>	M. Vernon, avenue de Saxe, 120.	Maçonnerie, MM. Grange père et fils, rue Laurencin, 1; charpente, M. Jacquignon; peinture plâtrerie, M. Chapeaux; serrurerie, M. Brunard. — <i>Intérieur.</i>
<i>Avenue de Saxe. Maison. M. Buzzini.</i>	M. Vernon, avenue de Saxe, 120.	Maçonnerie, M. Duchez, rue de Bonnel, 20; charpente, M. Jacquignon; serrurerie, M. Brunard. — <i>Intérieur.</i>
<i>Avenue de Saxe et rue Fénelon. Maison. M. Vernon.</i>	M. Vernon, avenue de Saxe, 120.	Maçonnerie, MM. Grange père et fils; charpente, M. Jacquignon; serrurerie, M. Brunard; plâtrerie, M. Chapeaux, rue Malsherbes, 12. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue Fénelon. Maison. M. Chavannes.</i>	M. Vernon, avenue de Saxe, 120.	Maçonnerie, MM. Grange père et fils; charpente, M. Jacquignon; serrurerie, M. Brunard; plâtrerie, M. Chapeaux, rue Malsherbes 12. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue Fénelon. Maison. M. Jacquignon.</i>	M. Vernon, avenue de Saxe, 120.	Mêmes entrepreneurs. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rues P.-Corneille et Vauban. M. Bovagnet. Maison.</i>	M. Vernon, avenue de Saxe, 120.	Mêmes entrepreneurs. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rues P.-Corneille et Fénelon. Maison. M. Thévenet.</i>	M. Vernon, avenue de Saxe, 120.	Maçonnerie, M. Boucaret, rue Stella, 3; charpente, M. Solviche; serrurerie, M. Neyret; menuiserie, M. Thévenet. — <i>Intérieur</i>
<i>Rue Pierre-Corneille. Maison.</i>	M. Vernon, avenue de Saxe, 120.	Maçonnerie, MM. Grange père et fils, rue Laurencin, 1; charpente, M. Jacquignon, 153, cours de Villeurbanne; menuis., M. Delangle, rue Montgolfier, 46; serrur., M. Brunard, grande rue de la Guillotière, 26. — <i>Intérieur.</i>
<i>Cours Lafayette, 181. Maison. M. Achard.</i>	M. Pras, rue Vendôme, 80.	Maçonnerie, M. Sautour fils, rue Vendôme, 124. — <i>Voûtes des caves.</i>
<i>Cours Lafayette, 249. Maison de rapport.</i>	MM. Alex et Boucher, rue Jean-de-Tournes, 8.	Maçonnerie, M. Rouchon; charpente, M. Doublier, cours Lafayette, 249. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue Duguesclin, 115-117. Usine. M. Voltand.</i>	M. Delorme, avenue de Saxe, 137.	Maçonnerie, M. Geneste, cours du Midi, 9. — <i>Couverture.</i>
<i>Rues Sully et du Musée. Maison et atelier. M. Louis Grobon père.</i>	M. Porte, rue Paul-Chenavard, 27.	Maçonnerie, MM. Gay et Bagnard, rue des Marronniers, 4; charpente, M. Débat, rue Bellecombe, 71; menuiserie, M. Marchal, rue Croix-Jordan, 12; plâtrerie-peinture, M. Catinaud, rue de Seze, 25. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue Tronchet, 35-37. Maison. M. Pétavit.</i>	M. Fanton, 101, rue Duguesclin.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Pétavit, rue Boileau, 124 bis; menuiserie, M. Pardon, rue Montgolfier, 19; serrurerie, M. Brizon, rue de Séze, 118; plâtrerie-peinture, M. Chapeaux, rue Malsherbes, 12. — <i>Intérieur.</i>
<i>Boulevard du Nord. Instal. dans l'ancien Musée Guimet d'une piste de patinage sur vraie glace. Société frigorifique de Lyon.</i>	M. Blein, cours de la Liberté, 74.	Terrassements, M. Foraz, quai Saint-Antoine, 32.
<i>Rue du Musée et rue Montbernard. Maison d'habitation et usines. M. Roche.</i>	M. Cimon, 11, rue Martin.	Maçonnerie, M. Ravel, rue Mazenod, 97. — <i>Fondations.</i>
<i>Rue Montgolfier, angle rue du Musée. Maison.</i>	M. Pras, rue Vendôme, 80.	Maçonnerie, M. Pomparat fils, rue Montgolfier, 43. — <i>Fouilles.</i>
<i>Boulevard des Brotteaux, 70-72. M. Guillotel, r. Ney.</i>	M. Guillotel, villa Guillaume-Tell, a Beynost.	Maçonnerie, MM. Buchenaud et Hannequin, rue Sully, 118; pierre blanche, MM. Rossignol et Cie, rue Vendôme, 96; peinture, M. Tauty, rue Tronchet, 9. — <i>Couverture.</i>
<i>Boulevard des Brotteaux et cours Lafayette, 183. Maison, M. Thoubillon.</i>	M. Thoubillon, r. Pierre-Corneille, 119.	Maçonnerie, MM. Gay et Bagnard, rue des Marronniers, 4. — <i>1<sup>er</sup> étage.</i>

SITUATION ET NATURE DE L'IMMEUBLE PROPRIÉTAIRES	ARCHITECTES	ENTREPRENEURS
<i>Rue Sully, 126.</i> Maison M. Jomet.		Maçonnerie, M. Grégoire, rue Duquesne, 42; charpente, M. Tronchon; peinture, M. Tauty.
<b>HORS LYON</b>		
<i>La Mulatière, q. d. Etroits.</i> Rec. maison. M. Cousteix.	MM. Comte et Lambert, 1, c. Gambetta.	Maçonnerie, M. Bouchet, rue Sébastien-Gryphe, 147; charpente, M. Jacquetin, route de Crémieu, 88; menuiserie, M. Fourmand, rue Charles-Lyonnet, 103; serrurerie, M. Devier, rue Dumoulin, 31. — 2 <sup>e</sup> étage.
<i>Villeurbanne, aven. Thiers.</i> Maison. M. Chuzel.	M. Court, rue de la Barre, 6.	M. Chuzel, entrepreneur général; menuiserie, M. Neyton, rue Bossuet, 70 bis. — Intérieur.
<i>Villeurbanne, rue d'Alsace,</i> angle rue de la Viaher. Maison. M. Costorier.	M. Duret, boul. des Brotteaux, 46.	Maçonnerie, M. Lebraud, rue des Charmettes, 81; charpente, M. Pavet, chemin de Sébastopol, 72. — 2 <sup>e</sup> étage.
<i>Villeurbanne, r. N.-Dame.</i> Maison M. Lebraud.	M. Duret, boul. des Brotteaux, 46.	Maçonnerie, M. Lebraud, rue des Charmettes, 81; menuiserie, M. Gallien, rue des Charmettes, 73. — Intérieur.
<i>Villeurbanne, rue d'Alsace.</i> Maison. M. David.	M. Duret, boul. des Brotteaux, 46.	Maçonnerie, M. Peyratoux, avenue de Saxe, 228; charpente, MM. Sage frères, route de Genas, 82. — 3 <sup>e</sup> étage.
<i>Villeurbanne, rue d'Iker-</i> mann, 58. Maison. Madame Guimet.	M. Martinon, rue de Sèze, 119.	Maçonnerie, MM. Buchenaud et Annequin, rue Sully, 118; charpente, M. Tourret, rue Bellecombe, 108; serrurerie, gros fers, M. Bégon, rue Boileau, 160; quincaillerie, M. Givois, rue Mercière, 82; plâtrerie-peinture, M. Provosto, rue des Maisons-Neuves, 13. — 3 <sup>e</sup> étage.
<i>Villeurbanne, c. Vilton prol.</i> Mais. de rap. M. Pénélon.	M. Curny, 64, r. de l'Hôtel de-Ville.	Maçonnerie, M. Pénélon, 1, rue Cité-Delassalle; pierre de taille, M. Percherancier, rue de Marseille, 42; charpente, MM. Bogey frères, rue Rabelais, 98; menuiserie, MM. Lombard frères, rue de Crillon, 9. — 1 <sup>er</sup> étage.
<i>Villeurbanne, cours Vilton</i> prol. Maison de rapport. MM. Lombard frères.	M. Curny, 64, r. de l'Hôtel-de-Ville.	Maçonnerie, M. Pénélon, 1, rue Cité-Delassalle; pierre de taille, M. Charrel; charpente, M. Paret; menuiserie, MM. Lombard frères, rue de Crillon, 9. — 1 <sup>er</sup> étage.
<i>Villeurbanne, rue du Midi.</i> Maison à loyers.	M. Pras, rue Vendôme, 80.	Maçonnerie, M. Jacques Pichon jeune, rue de Sèze, 123; charpente, M. Grépat, rue d'Alsace, 75 (Villeurbanne); serrurerie, M. Martin, rue Duguesclin, 269; menuiserie, M. Cavart, rue du Commandant-Faurax, 19. — 3 <sup>e</sup> étage.
<i>Villeurbanne, chemin de la</i> Rize. Villa. M. Picot.	M. Blein, cours de la Liberté, 74.	Entrepreneurs généraux, MM. Durel et Marchand, rue Ferrandière, 26.
<i>Villeurbanne, avenue de la</i> Joncière. Mais. M. Bonnet.	M. Bernard, route de Vienne, 74.	Fondations.
<i>Villeurbanne, 140, rue Neuve</i> des Charpennes. Conciergerie de l'usine Kiemlé et Marcet.	M. Pras, rue Vendôme, 80.	Maçonnerie, MM. Pichon et Vialatoux, rue Neuve-des-Charpennes, 67 (Villeurbanne). — Res-de-chaussée.
<i>Saint-Fons, r. Carnot.</i> Maison de rapport. M. Borel.	M. Bernard, route de Vienne, 74.	Maçonnerie, M. Eynaud, chemin du Rhône; charpente, M. Despeyroux, rue Nationale; menuiserie, M. Morel, rue Carnot, et M. Gouzet, impasse Carnot; serrurerie, M. Pérol, rue Nationale; plâtrerie-peinture, M. François Rolando, rue Carnot; ferblanterie, M. Borel, rue Carnot. — Res-de-chaussée.
<i>Les Trois-Renards, 2 villas.</i> M. Paviot.	M. Roux-Spitz, 17, rue de Bonnel.	Maçonnerie, M. Seyvet et Malden, à Ecally; serrurerie, M. Fougnon, à la Demi-Lune; charpente, M. Mugnier, à la Demi-Lune. — Couverture.
<i>St-Rambert-l'Île-Barbe.</i> Maison. M. Ducroux.	MM. Bouilhères et Danthon, 16, quai de Retz.	Maçonnerie, M. Couty; charpente, M. Maravat. — Terrassements.
<i>Saint-Rambert-l'Île-Barbe.</i> Maison. M. Couty.	MM. Bouilhères et Danthon.	Maçonnerie, M. Couty. — Terrassements.
<i>Saint-Rambert-l'Île-Barbe.</i> Entrepôt de vin. M. Farjas.	MM. Bouilhères et Danthon.	Maçonnerie, M. Debay, à Caluire; charpente et menuiserie, M. Moveau, à Caluire; plâtrerie et peinture, M. Gagliardini, à Caluire. — Terrassements.
<i>Saint-Rambert-l'Île-Barbe.</i> Restauration. M. Farjas.	MM. Bouilhères et Danthon.	Mêmes entrepreneurs.
<i>Villevert-Neuville.</i> Villa.	M. Pras, rue Vendôme, 80.	Maçonnerie, M. F. Salagnac, à Neuville-sur-Saône; charpente et menuiserie, M. Virey, à Neuville; serrurerie, M. Duport, rue Bossuet, 80. — Façade.
<i>Thizy (Rhône).</i> Restauration de Villa.	M. Porte, rue Paul-Chenavard, 27.	Maçonnerie, M. L. Richard, à Bourg-de-Thizy; pierre de taille, Société des carrières de Villebois, rue de la Bourse, 4; charpente, M. Mollo, chemin des Grenouilles. — 1 <sup>er</sup> étage.
<i>Parilly, r. Valensaut.</i> Maison de rapport. M. Paul.	M. Bernard, route de Vienne, 74.	Maçonnerie, M. Petit, route de Vienne, 192; plâtrerie-peinture, MM. Bagniard frères, rue Passet, 7, et M. Battistolo, rue Saint-Joseph, 21; serrurerie, M. Giroudon, route d'Heyrieu, 182; ferblanterie, M. Prodiér, route d'Heyrieu, 143; pierre de Saint-Cyr, M. Courtois, à Saint-Didier-au-Mont-d'Or; charpente, M. Michard, route de Grenoble. — 2 <sup>e</sup> étage.
<i>Sainte-Foy-les-Lyon, villa.</i> M. Bougniard.	M. Curieux, r. de la République, 39.	Entrepreneur général, M. Planoulaine, à Caluire; marbrerie, MM. Mottet et Durix, quai des Brotteaux, 11. — Intérieur.
<i>Saint-Clair.</i> Villa. M. C.	M. Curieux, r. de la République, 39.	Maçonnerie, M. Planoulaine, à Caluire; charpente, M. Bernet, à Saint-Clair; serrurerie, M. Villeneuve, à Caluire; plâtrerie-peinture, M. Richard, à Saint-Clair; menuiserie, M. Abry, à Saint-Clair. — Intérieur.
<i>Brussieux (Rhône).</i> Agrandis. et restaur. de l'église.	M. Cumin, 19, rue d'Algérie.	Entrepreneur général, M. Pangaud. — Décorations.
<i>Heyrieu (Isère).</i> Mairie et justice de paix.	M. Boistard, 5, rue Servient.	Entrepreneur général, M. Francou, maître maçon à Pusignan (Isère). — Couverture.
<i>Messimy.</i> Dépendances. M. Gavand.	M. Boistard, 5, rue Servient.	Maçonnerie, M. Bador; menuiserie et charpente, M. Paret. — 1 <sup>er</sup> étage.
<i>Seyssel (Ain).</i> Maison. M. Pradel.	M. Blein, cours de la Liberté, 74.	Maçonnerie, M. Agostinetto, à Seyssel; menuiserie et charpente, M. Vinet.
<i>Passins (Isère).</i> Villa. M. Seguin.	M. Fanton, rue Duguesclin, 101.	Entrepreneurs généraux, MM. Tauty frères. — 1 <sup>er</sup> étage.
<i>Crémieu (Isère).</i> Groupe scolaire.	M. Roux-Spitz, 17, rue de Bonnel.	Entrepreneur général, M. Sautour.

## RÉSULTATS DES ADJUDICATIONS

**Rhône.** — 8 juin. — *Mairie de Lyon.* — Services municipaux. Cylindrage à vapeur des chaussées empierrées du 1<sup>er</sup> juillet 1899 au 31 décembre 1904. Montant annuel des travaux, 4.000 fr. Adjud., MM. Milaman aîné et ses fils, entrepreneurs, rue d'Annonay, 13, au prix du devis. Aucun autre soumissionnaire ne s'est présenté.

**Rhône.** — 30 mai. — *Hospices civils de Lyon.* — Vente d'une parcelle de terrain aux Brotteaux. Parcelle de terrain de la masse n° 105, d'une superficie de 505 mètres carrés et ayant pour confins la rue du Commandant-Dubois, deux parcelles vendues à M. Fessetaud et MM. Malet et Bouverot, et le cours de la Liberté. Adjud., M. Pierre Ducottet, représentant de commerce, rue Mercière, 4, au prix de 157.000 fr., sur une mise à prix de 101.000 fr.

**Loire.** — 8 juin. — *Préfecture.* — Canal du Forez. Construction d'artérioles. — 1<sup>er</sup> lot. Construction de la 2<sup>e</sup> partie de l'artère de Mornand et de l'artère de Merle. Montant des travaux, 29.000 fr. Soumissionnaires : MM. Pierre Patet, prix du devis. — Passard, 3 p. 100. — Bix, 2 p. 100. — Chantelauze, 3 p. 100. — Dupic, 3 p. 100. — Liogier, 2 p. 100. — Bourgin, 4 p. 100. — Mury, 2 p. 100. — Louis Patet, 2 p. 100. — Paillet, 3 p. 100. — Emonet, 2 p. 100. — Adjud., M. Olivier, à Feurs (Loire), 5 p. 100 de rabais. — 2<sup>e</sup> lot. Construction des artérioles du Domaine Digue et des Bullions. Montant des travaux, 5.700 fr. Soumissionnaires : MM. P. Patet, prix du devis. — Passard, 1 p. 100. — Mury, 1 p. 100. — Bourgin, 2 p. 100. — Chantelauze, 1 p. 100. — Adjud., M. Olivier, 3 p. 100 de rabais.

## MISES EN ADJUDICATION

**Ain.** — Mercredi 28 juin, 2 h. 1/2. — *Préfecture.* — Travaux de chemins (voir notre supplément du 8 juin).

**Isère.** — Samedi 1<sup>er</sup> juillet. — *Sous-préfecture de Saint-Marcellin.* — Travaux communaux. Montant des travaux, 37.480 fr. Renseignements à la préfecture.

**Haute-Savoie.** — Mercredi 12 juillet, 11 h. — *Préfecture.* — Lac Lemman. Dragage du port de Nernier. Travaux à l'entreprise. Terrassements, 14.529 fr. c. Somme à valoir, 540 fr. 40. Total, 15.100 fr. Cautionnement, 500 fr.

Les pièces du projet seront communiquées aux entrepreneurs, tous les jours, excepté les dimanches et jours fériés : 1<sup>o</sup> dans les bureaux de la préfecture (1<sup>re</sup> division), de 9 heures du matin à 4 heures du soir ; 2<sup>o</sup> dans les bureaux de M. Bymar, ingénieur ordinaire à Thonon.

**Loire.** — Samedi 24 juin, 11 h. — *Mairie de Saint-Etienne.* — Construction d'une maison de concierge au cimetière de Montaud. Montant des travaux, 17.740 fr. 71.

Renseignements à la mairie.

**Saône-et-Loire.** — Lundi 3 juillet, 3 h. — *Sous-préfecture de Louhans.* — Condal. Restauration de la montée de l'Eglise. Montant du devis non compris imprévus, 1.891 fr. 86. Architecte auteur du projet au visa duquel les certificats doivent être soumis : M. Authelain, architecte à Mâcon.

Les pièces du projet sont déposées à la sous-préfecture, où les entrepreneurs pourront en prendre connaissance, tous les jours non fériés, de 8 heures à midi et de 1 à 5 heures du soir.

**Vaucluse.** — Mercredi 28 juin, 2 h. — *Préfecture.* — 1<sup>er</sup> lot. Route départementale n° 6. Rectification entre Sault et Poraloire d'Aurel, sur une longueur de 3.600 m. 50. Evaluation de la dépense. Travaux à l'entreprise : Terrassements, 23.735 fr. 83. Empièrrement, 6.721 fr. 76. Ouvrages d'art, 3.463 fr. 55. Montant des travaux, 33.921 fr. 14. Somme à valoir, 4.078 fr. 86.

Total, 38.000 fr. Cautionnement, 1.100 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Route départementale n° 19. Rectification entre la route départementale n° 3 et la route départementale n° 6, à l'entrée de Lourmarin, sur une longueur de 3.019 m. 80. Evaluation de la dépense. Travaux à l'entreprise : Terrassements, 13.676 fr. 85. Empièrrements, 9.933 fr. 23. Ouvrages d'art, 20.348 fr. 73. Montant des travaux, 43.958 fr. 81. Somme à valoir, 4.041 fr. 10. Total, 48.000 fr. Cautionnement, 1.500 fr. — 3<sup>e</sup> lot. Route départementale n° 19. Rectification entre l'étang de la Bonde et Saint-Martin de la Brasque par La Motte-d'Aigues, sur une longueur de 3.651 m. 78. Evaluation de la dépense. Travaux à l'entreprise : Terrassements, 10.641 fr. 79. Empièrrements, 11.758 fr. 54. Ouvrages d'art, 10.514 fr. 28. Mont. des travaux, 32.914 fr. 61. Somme à valoir, 7.085 fr. 39. Total, 40.000 fr. Cautionnement, 1.500 fr.

Visa des pièces dix jours au moins avant celui de l'adjudication par M. Dyrion, ingénieur en chef des ponts et chaussées, 54, rue Bonneterie, à Avignon, qui constatera la date de la présentation, et les remettra au déposant, contre décharge, la veille de l'adjudication.

Les pièces du projet seront communiquées aux entrepreneurs tous les jours, excepté les dimanches et jours fériés : 1<sup>o</sup> dans les bureaux de la préfecture (1<sup>re</sup> division), le matin de 9 heures à midi et le soir de 2 à 5 heures ; 2<sup>o</sup> dans les bureaux de M. Christin, ingénieur ordinaire, à Carpentras, pour le premier lot ; dans les bureaux de M. Candelier, ingénieur à Apt, pour les deuxième et troisième lots.

**Vaucluse.** — Samedi 8 juillet, 2 h. — *Préfecture de Vaucluse.* — Syndicat de la Durance à Cheval-Blanc. — 1<sup>er</sup> lot. Digue de la Roquette. Travaux à l'entreprise. Terrassements, 10.158 fr. 10. Empièrrements, 69 fr. 30. Ouvrages d'art, 50.596 fr. 93. Total, 60.824 fr. 33. Somme à valoir, 6.575 fr. 67. Total général, 67.400 fr. Cautionnement, 2.000 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Digue de Redortier. Travaux à l'entreprise. Terrassements, 15.885 fr. 70. Empièrrements, 325 fr. 11. Ouvrages d'art, 51.376 fr. 85. Total, 67.587 fr. 66. Somme à valoir, 6.612 fr. 34. Total général, 74.200 fr. Cautionnement, 2.000 fr.

Visa des pièces dix jours au moins avant celui de l'adjudication par M. Dyrion, ingénieur en chef des ponts et chaussées, rue Bonneterie, 54, Avignon.

Les pièces du projet seront communiquées aux entrepreneurs tous les jours, excepté les dimanches et jours fériés : 1<sup>o</sup> dans les bureaux de la préfecture (1<sup>re</sup> division), de 9 heures du matin à midi et de 2 à 5 heures du soir ; 2<sup>o</sup> dans les bureaux de M. Armani, ingénieur ordinaire, rue de la Masse, 19, à Avignon, de 8 heures du matin à midi et de 2 à 5 heures du soir.

## SPECTACLES

**Concerts Bellecour.** — Tous les soirs à 8 h. 1/2, orchestre de la ville sous la direction de M. Farges. Les mardi, vendredi et dimanche, grandes fêtes artistiques, avec le concours d'artistes du chant. L'installation de la lumière électrique dans l'enceinte du concert donne un aspect très agréable aux promeneurs et très animé. Abonnements pour toute la saison 12 francs. — S'adresser à l'Agence Fournier.

**Tour métallique de Fourvière** par la ficelle de Saint-Just — Ascension tous les jours de 6 heures du matin à 6 heures du soir : un des plus beaux panoramas du monde. Ascenseur. Prix 1 franc.

**Concert de l'Horloge, 137 à 145, cours Lafayette.** — Tous les soirs, spectacle concert. Nombreuses attractions.

Le Propriétaire-Gérant : ALEXANDRE REY.

Lyon. — Imprimerie A. REY 4, Rue Gentil. — 20632

## FOURNISSEURS DE LA CONSTRUCTION

## CARREAUX EN CIMENT

**VE A. DEMOLINS,** Fabrique de Carreaux en Ciment, Usine, 35, rue Claudia, Montchat, station Cours Eugénie, tramway de Bron.

## PRODUITS RÉFRACTAIRES &amp; GRÈS

**PROST ET PICARD à Givors** (Rhône). Cornues à Gaz. Produits réfractaires et Briques rouges. Tuyaux en grès vernissés pour conduites d'eau et assainissement. Téléphone.

## ARDOISES, TUILES, BRIQUES, POTERIE &amp; SABLE

**ARDOISES** pour toitures, dalles, urnoirs, tablettes, tableaux, etc. Entrepôt J. GUICHARD fils, seul représentant de la Commission des Ardoisières d'Angers, chemin de Serin, 5, LYON

**SABLE.** — **Chevrot et Deleuze,** 64, rue de Marseille. — Urage à vapeur sur le Rhône. Sable, Gravier, Cailloux roulés.

**FAVRE FRÈRES,** quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Plâtres. Chaux hydrauliques et Ciments. Carreaux de Verdun.

**FAVRE FRÈRES,** quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Spécialité de tuyaux en terre cuite et en grès pour conduite d'eau et pour Bâtimens. Seuls représentants à Lyon de la C<sup>o</sup> des Grès Français de Pouilly-sur-Saône.

## CIMENTS, CHAUX, PLÂTRE, BITUME &amp; PAVES

**FAVRE FRÈRES,** quai de Serin, 50, 51, 55, Lyon. Ciments de Grenoble. Chaux hydrauliques et plâtres. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Carreaux de Verdun.

**CHAUX ET CIMENTS.** — **Chevrot et Deleuze,** 64, rue de Marseille. — Seuls concessionnaires des Ciments *Vical* pour le Rhône et la Loire, ainsi que des Usines de *Trept* (Isère) ; du *Val d'Amby* (Isère) ; Seuls vendeurs des *Chaux de Cruas* (Freydier-Gouy) ; *Chaux des Barbrières* (Drôme).

## PEINTURE &amp; PLÂTRERIE

**FAVRE FRÈRES,** quai de Serin, 50, 51, 52, — Lyon. — Fabrique de plâtre de Lyon, entrepôt général des Tuileries de Bourgogne, chaux hydrauliques et ciments Carreaux de Verdun.

**CHEVROT ET DELEUZE,** 64, rue de Marseille, Lyon — Plâtres de Savoie, de l'Isle, de Bourgogne, de Paris ; à mouler, à enduire. Albâtre. Lattes suisses. Briques pleines et creuses. Seuls vendeurs des *Plâtres de Savoie* de la Société des Plâtriers du Sud-Est et des *Plâtres de l'Isle* (marque Poulet). Succursales : Saint-Etienne, 43, rue d'Annonay ; Saint-Fons, 9, quai Saint-Gobain.

## CÉRAMIQUE

**PRODUITS CÉRAMIQUES, PROST FRÈRES,** fabricants à la Tour-de-Salvagny (Rhône). Magasins et bureaux à Lyon, quai de Bondy, 16. Spécialité de tuyaux en terre cuite et tuyaux en grès pour conduites d'eau et pour bâtiments. Appareils pour sièges incandescents, panneaux et carreaux en faïence, etc. — Succursale à Saint-Etienne, rue de Roanne, 22.

**PRODUITS CÉRAMIQUES.** — **Chevrot et Deleuze,** 64, rue de Marseille. — Dépôt des Tuileries de Roanne, Sainte-Foy-l'Argentière, Bourgogne et Saint-Vallier. Spécialité de Boisseries pour cheminées. Tuyaux en grès. Fabrication de tuyaux en poterie pour bâtiments et conduites d'eau. Carreaux de Marseille, de Verdun. Succursales : Saint-Etienne, 43, rue d'Annonay ; Saint-Fons, 9, quai Saint-Gobain.

**CHARPENTES & PONTS MÉTALLIQUES — V. FEBVRE** 16-18-20, rue de la Claire LYON-VAISE

## PRODUITS RÉFRACTAIRES

Ancienne Maison Jean MILLIOZ\*, Fondée en 1850

**L. PÉRINEL NEVEU SUCCESSEUR**

A SAINT-CHRISTOPHE PAR LES ECHELLES (SAVOIE)

Propriétaire des Carrières, fournisseur des principales Aciéries de la Loire, du Nord et de l'Est.  
Usines à Saint-Christophe et à Saint-Jean-de-Couz (Savoie)

BRIQUES RÉFRACTAIRES SILICEUSES, RÉSISTANT AUX PLUS HAUTES TEMPÉRATURES POUR :

**Aciéries, Hauts Fourneaux, Fonderies, Forges, Laminoirs, etc., etc.**  
VERRERIES ET FAIENCERIES

*Briques spéciales pour Fours à Chaux et à Ciment*

TERRES ET SABLES SILICEUX POUR CONVERTISSEURS BESSEMER

Poches et Creusets de Coulée. — Soles de Four, etc.

COULIS ET CIMENTS RÉFRACTAIRES

## LA REVUE DU FOYER

9<sup>e</sup> ANNÉE. — JOURNAL HEBDOMADAIRE

Arts — Sciences — Littérature

12 Pages de Texte

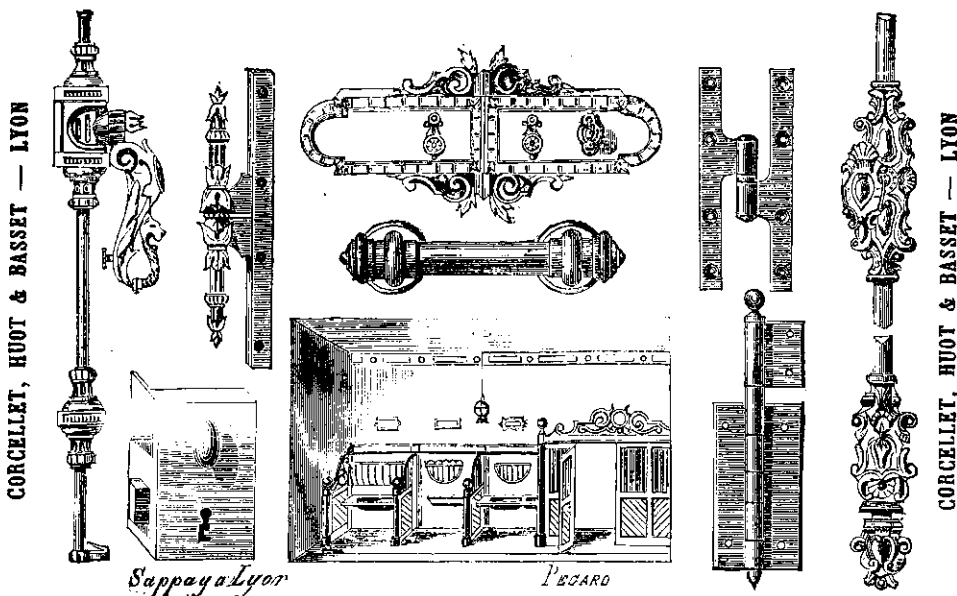
Contenant des articles d'actualité, de Littérature, d'Arts, de Théâtres, etc. Ce Journal, pouvant être lu dans toutes les familles, organise chaque semaine des Concours où les vainqueurs obtiennent des primes intéressantes et variées

**PRIX DU NUMÉRO : 10 c.** Lyon et Départements limitrophes ; **15 c.** Départements non limitrophes.

### ABONNEMENTS

Lyon et départements limitrophes . . . . .	6 fr.
Départements non limitrophes . . . . .	7 fr.
Etranger . . . . .	8 fr.

**ADMINISTRATION :** 14, rue Confort. — **RÉDACTION :** 17, quai Tilsitt, Lyon; Paris, 26, rue Feydeau.



## VICTOR DUPRÉ

69, Rue Tronchet, Lyon

Fabrique d'Abat-Jour. — Pose de Cordes. — Fourniture de Lames et Bâtons  
**Réparations à Prix très réduits**

**VENTE DE STORES ORDINAIRES ET FANTAISIE**

A 2 francs le mètre carré, tout posé.

ABAT-JOUR D'OCCASION A VENDRE. — PRIX EXCEPTIONNEL DE BON MARCHÉ

TRAVAUX DE VITRERIE EN TOUS GENRES

Pour la Ville et le Dehors

Maison GUITTA Fils

**FATOU-GUITTA**

SUCCESSEURS

Rue de Savoie, 42, et place des Célestins, 2

**GROS VERRES A VITRES DÉTAIL**

Verres du Nord, Verres de Couleurs  
Tuiles en Verre. Dalles pour sous sol, Verres  
striés et losanges de Saint-Gobain  
Verres anglais et Vitraux d'appartement

**SERRURERIE ARTISTIQUE**



Grilles, Portails, Balcons, Rampes, Serres  
Bâches, Ciels-  
ouverts, Croi-  
stées en fer,  
Ponts et  
Kiosques.

**MARQUISES, VERANDAHS**

Volières, Tonnelles, Clôtures légères, Bordures,  
Entourages, Piquets fer pour la Vigne.

MEUBLES DE JARDINS ET CAFÉS

**EMILE RAOUX**

130, Cours Lafayette, Lyon.

Tarif adressé franco sur demande.

ABONNEMENT A TOUS LES JOURNAUX DU MONDE

A l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort, LYON

## Le Wagon

Indicateur des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée. — Indicateur officiel des Compagnies de l'Est de Lyon, et l'Ouest Lyonnais.

PARAISANT TOUS LES MOIS

Prix : 30 cent.

**SERVICE D'ÉTÉ**

A partir du 15 Mai 1899

EN VENTE A LYON

A L'AGENCE FOURNIER

14, Rue Confort, 14

ET DANS SES SUCCURSALES

**H. CORNAZ & C<sup>IE</sup>**

Châlon-sur-Saône

*Grande Usine à Vapeur*

FABRICATION DE TUYAUX EN CIMENT PORTLAND

CABREUX EN TOUS GENRES

PIERRE DE TAILLE ARTIFICIELLES

NOSAÏQUES

Prix et Albums sur demande.